

Feuille de route pour réduire les émissions agricoles

14 mars 2011

La Commission Européenne (CE) vient de présenter sa [feuille de route pour une économie compétitive à bas carbone en 2050](#). D'après la CE, la réduction des émissions de GES permettra non seulement de réduire les menaces climatiques futures, mais encore de diminuer les importations de l'UE en énergies fossiles, d'améliorer la qualité de l'air et la santé publique. Elle doit donc se fixer de fortes ambitions en la matière.

Selon les conclusions générales, la mise en œuvre des politiques existantes devrait permettre d'atteindre en 2020 l'objectif fixé dans le paquet Énergie Climat (-20 % d'émissions par rapport à 1990). Pour les périodes suivantes, la CE table sur une **transition graduelle pour réduire de 80 % à 95 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) domestiques de l'UE en 2050 : -40 % en 2030 puis -80% en 2050.**

Cette feuille de route se veut une première étape pour initier des initiatives similaires dans les secteurs clefs, parmi lesquels l'agriculture et la forêt. Seules les émissions agricoles hors CO₂ (méthane et protoxyde d'azote) sont prises en compte. Leur part vont augmenter pour atteindre un tiers des émissions totales de l'UE en 2050 (contre 9 % en 2007), sous l'effet de la hausse de la demande alimentaire et des autres produits d'origine agricole (bioénergie, etc.). La place de l'agriculture dans les politiques climatiques est donc cruciale.

La CE estime que **l'agriculture peut réduire ses émissions entre 42 % et 49 % en 2050** par rapport à 1990. Les actions à mettre en œuvre doivent orienter **les pratiques agricoles** (réduire les émissions liées à la fertilisation et aux élevages et séquestrer davantage de carbone dans les sols et les forêts) mais aussi **la consommation** (orienter les comportements alimentaires vers des régimes plus sains, composés davantage de légumes et moins de viande). Les effets de ces pratiques seront davantage détaillés dans la proposition de PAC 2013 et dans la prochaine communication de la CE intitulée Bio-economy Communication.

D'un point de vue global, le défi sera de **gérer la compétition pour l'usage des terres**, créée par l'augmentation de la demande alimentaire et en alimentation animale, mais aussi par les politiques d'atténuation dans les autres secteurs (biocarburants, bois, papier, bioproduits). Côté agricole, les solutions devront passer par **l'augmentation durable de la productivité** dans tous les systèmes agricoles et forestiers, intensifs et extensifs, notamment dans les pays en développement, avec une gestion des impacts sur les ressources (eau, biodiversité, sols). Or, la poursuite ou l'accélération des changements climatiques pourrait, en l'absence de politiques d'atténuation efficaces, mettre en danger cette recherche de gains de productivité.

Si le secteur ne parvient pas à réduire ses émissions, des mécanismes de compensation intersectoriels devront être trouvés, à un coût certainement supérieur.

Fabienne Portet, CEP